



RÉDUCTION DE L'HORAIRE DE TRAVAIL (RHT) : LA PROCÉDURE SIMPLIFIÉE CONTINUE DE S'APPLIQUER

Envoi du nouveau préavis jusqu'au 21 août 2020 au plus tard

Chers collègues,

Le Conseil fédéral a décidé le 12 août 2020 que la procédure simplifiée pour le préavis de la procédure sommaire pour le décompte RHT continue de s'appliquer jusqu'à fin décembre 2020 ([communiqué de presse du 12 août 2020](#)).

Dans nos communications [#44 du 17.07.2020](#) et [#47 du 10.08.2020](#), nous vous avons informé en détails sur le processus de préavis. **Outre un autre formulaire de préavis, vous trouverez ci-dessous (en vert), les modifications liées à cette procédure.**



Les personnes qui ont déjà fait une demande de RHT (valable dès le 01.09.2020) ne doivent pas en refaire une. Celle qui a été envoyée est valable.



Les personnes qui n'ont pas encore envoyé de demande de RHT (valable dès le 01.09.2020) doivent le faire en suivant la procédure ci-après, jusqu'au 21 août au plus tard, afin de bénéficier de la mesure dès son entrée en vigueur.

Nouvelle marche à suivre pour continuer de bénéficier des RHT dès le 1^{er} septembre 2020

Les documents ci-après, **signés**, sont à envoyer **jusqu'au 21 août 2020 au plus tard** :

- par e-mail : juridique.spe@fr.ch
ou
- par poste : Service public de l'emploi SPE
Section juridique
Boulevard de Pérolles 25
1701 Fribourg

1. Préavis de réduction de l'horaire de travail
[Formulaire à remplir](#) (onglet français)
[Modèle de formulaire à remplir](#)

2. Organigramme de l'entreprise

~~**3. Feuille annexe (points 9-10-11-12)**~~ *(annulé, n'est plus nécessaire)*

~~**4. Approbation de la réduction de l'horaire de travail (716-315)**~~ *(annulé, n'est plus nécessaire)*

plus nécessaire)



Veillez à conserver une preuve de l'envoi de votre dossier ainsi qu'une copie.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le [site internet de travail.swiss](#).

En vous souhaitant plein succès pour la marche de vos affaires malgré les circonstances actuelles, nous vous adressons, chers collègues, nos plus cordiales salutations.

GASTROFRIBOURG
ensemble depuis 1894
zusammen seit

Muriel Hauser

Présidente | Präsidentin

Ch. des Primevères 15
CP/PF 326
1701 Fribourg
Tél. 026 424 65 29
www.gastrofribourg.ch